



**Dimanche 9 décembre 2018**

**2<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent**

**Bulletin N° 1140**

## **Le « oui » de Marie doit inspirer nos propres « oui »**

Depuis octobre 2017, notre évêque, Thierry Brac de la Perrière, dans son éditorial *d'Église de la Nièvre*, n'a cessé de nous orienter vers la Vierge Marie, qui, depuis la Pentecôte, n'a cessé, elle aussi, d'accompagner la prière de l'Église en mission. À ce sujet, l'évêque s'exprimait en ces termes :

« C'est la raison pour laquelle je souhaite associer plus fortement la Vierge Marie aux efforts missionnaires de notre diocèse, notamment à travers le travail de transformation de nos paroisses... Je fais de cette année pastorale (2017) une année des vocations. Le « oui » de Marie peut et doit inspirer nos propres « oui ».

Cet objectif missionnaire de notre évêque a amené son vœu le plus cher à consacrer le diocèse de Nevers à Marie, modèle de foi et d'amour.

Jamais, notre diocèse n'avait connu une telle démarche. Il s'agit donc d'un évènement unique de notre temps. C'est d'autant plus surprenant que les lieux de culte qui sont dédiés à la Mère de Dieu sont très nombreux dans notre département, des plus humbles aux plus connus : la Vierge de Montcharlet qui domine le village de Chiddes, Notre-Dame de Beaumont-Sardolles, la chapelle Notre-Dame du Frêne ou Notre-Dame-de-Grâce de Faubouloin (Corancy) etc...

« J'ai prié et réfléchi et je vous indique que je désire consacrer notre diocèse à la Vierge Marie en portant tout spécialement les vocations et la transformation de nos paroisses » déclarait Mgr Thierry Brac de la Perrière au conseil presbytéral du mercredi 10 octobre et à l'assemblée des prêtres du vendredi 19 octobre de cette année.

J'ai aussi l'impression que notre évêque ne s'en cache pas : sa vie spirituelle propre, mue par la présence de sainte Bernadette Soubirous à Nevers, est marquée par la dévotion mariale, « grâce qui l'aide dans son ministère épiscopal ».

La démarche de cette consécration ne peut être que le fruit de la confiance et d'une espérance heureuse que l'évêque porte pour le diocèse de Nevers.

Une consécration est une prière qu'on porte, particulièrement dans un temps de fragilité et d'engagement. Elle est, comme dit le pape François, « une supplication qui peut être aussi faite à Marie qui, par sa prière maternelle, aide l'Église à devenir une maison pour beaucoup et à rendre possible la naissance d'un monde nouveau. »

Tout ce week-end nous plonge dans cette dynamique de dévotion et de consécration de notre diocèse à Marie. Concrètement, la consécration prend la forme d'une prière récitée par l'évêque en présence de tous les fidèles ce samedi 8 décembre à la messe de 11 h à la cathédrale. Et dimanche 9, les curés et vicaires vont relayer, dans leurs paroisses de mission, ladite consécration.

Demandons à notre Mère, la Vierge Marie, de soutenir nos prières pour toutes les composantes du diocèse de Nevers : son évêque, ses prêtres, ses religieuses et tous ceux et toutes celles qui offrent une partie de leur vie et de leur temps au service de l'Église et de la société.

*Père Michel Kama*

## AGENDA DE LA SEMAINE

### ● Dimanche 9 décembre

- Lundi 10 → 18 h 30
- Mardi 11 → 18 h 30 à 19 h 30
- Mercredi 12 → à l'Espace Bernadette  
→ 18 h 30  
→ 20 h
- Jeudi 13 → 15 h 30

### ● Dimanche 16

### 2<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent

Répétition de la chorale paroissiale,  
à la Maison du diocèse  
Adoration du Saint-Sacrement,  
à la chapelle de l'Espérance

Temps de prière

Prière de Taizé animée par les Jeunes Pro  
Récitation et méditation du chapelet,  
dans la chapelle de l'Espace Bernadette

### 3<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent

### CETTE SEMAINE

.....

#### A été baptisé

Ernest OLIVIER

.....

#### Ont rejoint la Maison du Père

André GUILLEMENOT

Pierre MARÉCHAUX

Robert SAUVAGET

### Messes dominicales du week-end prochain

Voici les horaires des messes dominicales qui seront célébrées le week-end prochain : **samedi 15 décembre** : à **18 h**, à l'église Saint-Pierre; à **18 h**, à l'église de Sermoise; à **20 h**, à la Maison du diocèse (Chemin néocatéchuménal) ; **dimanche 16 décembre** : à **8 h 30**, au monastère du Carmel ; à **10 h**, à l'Espace Bernadette; à **11 h**, à l'église Saint-Pierre; à **18 h 30**, au monastère de La Visitation.



## Crèches de Noël

L'église Saint-Pierre abritera, comme les années précédentes, une crèche de Noël, du **samedi 15 décembre au dimanche 6 janvier**, chaque jour, de 10 h à 12 h puis de 14 h 30 à 17 h 30. Une équipe de bénévoles accueillera les visiteurs pour découvrir cette crèche ainsi que les travaux des enfants du catéchisme.

Il est demandé à ceux et celles qui voudraient prêter main forte aux permanences de la crèche de contacter Claude Lenoir au 03 86 57 44 38 ou 06 27 26 37 83, par mail [claudeannielenoir@gmail.com](mailto:claudeannielenoir@gmail.com) ou [f.chicard@orange.fr](mailto:f.chicard@orange.fr), tel 06 24 80 00 50.

Par ailleurs, à l'Accueil Saint-Pierre (1, rue des Ardilliers), une vingtaine de crèches anciennes sont exposées depuis **mercredi dernier**. Elles sont visibles, du mardi au samedi, de 15 h à 17 h jusqu'au **samedi 22 décembre** ; elles le seront ensuite du **mercredi 26 au samedi 29 décembre**, puis les **vendredi 4 et samedi 5 janvier 2019**.

### À savoir... et à noter...

▶ **Décoration de la cour de l'Espace Bernadette.**- Afin de décorer ensemble la cour de l'Espace Bernadette, un atelier est proposé **dimanche 9 décembre**, à **15 h**. Si vous avez des décorations à mettre à disposition, n'hésitez pas à les apporter.

▶ **Monastère de La Visitation.**- Sainte Jeanne de Chantal sera fêtée au monastère de la Visitation **mercredi 12 décembre**, les horaires des offices seront les suivants : matines, à 7 h 30 ; laudes, à 8 h 30 ; messe, à **11 h** ; adoration, de 14 h 30 à 18 h ; vêpres, à 18 h ; complies, à 20 h 30.

▶ **Groupe Zachée.**- Un temps spirituel pour les enfants entre 4 et 15 ans, programmé un mercredi par mois, aura lieu **mercredi 12 décembre**, de **13 h 30 à 15 h**, à l'Espace Bernadette, avec des activités adaptées aux âges pour préparer Noël. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

▶ **Confessions.**- Samedi 15 décembre, les confessions seront assurées de 9 h à 17 h, à l'église Saint-Pierre.

▶ **Lumière de Bethléem.**- Un partage de la Lumière de Bethléem avec les scouts et les guides se déroulera dimanche 16 décembre, de 16 h 30 à 17 h, à l'église Saint-Pierre.